



ARCHERS  
du  
STADE  
AURILLACOIS

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Samedi 28 Aout 2021

Le Samedi 28 Aout 2021 à 14h00, les Archers du Stade Aurillacois ont tenu leur Conseil d'Administration au terrain de tir extérieur à Baradel - Aurillac.

### Etaient présents :

Jacques MAURE - Nadine AUTARD - Christine FORT - Roger MOISSINAC - Maryse GERMAIN-CHABANEL Jessica TISON – Elise BENOIT -- Géraldine BENECH

### Etaient excusés :

Gérard VARRE - Denis VIDAL - Christian TOURLAND - Pierre CASAGRANDE – Daniel ROUCHY - Gilles YANNA – Patrick LEMETTE – Patrice VIDAL

### 1. Organisation Saison 2021/2022 :

#### - Licence 2022 : Proposition d'une réduction de la part « club » pour les archers licenciés en 2021 et renouvelant leurs adhésions (montant à définir : 15 € ?)

Pour un adulte saison 2021/2022 :

Part FFTA 40 € + 2 € de part événementiel !, Part ligue 20 €, Part CD : 7 €, Part club : 30 €

Tout comme l'année précédente et pour les mêmes raisons induites par les conséquences de la Covid, une réduction de 15 € sera attribuée exclusivement aux anciens licenciés (à savoir ceux inscrits l'année 2020/2021). Cette réduction exceptionnelle est évidemment prélevée sur la part club. Le tarif du pack reste inchangé : 85 €.

A nouveau cette année le Conseil Départemental se réengage dans le Pass Cantal pour favoriser la pratique sportive ou culturelle des jeunes cantaliens.

L'Etat, quant à lui, vient de mettre en place le Pass Sport à destination des jeunes de 6 à 18 ans pour la prise d'une licence auprès d'un club sportif son montant est de 50 €.

Le cumul de ces 2 aides devrait entraîner une augmentation significative d'inscription de jeunes.

#### - Mesures anti covid et Pass sanitaire

A ce jour, pour les mineurs (sauf les poussins), pas de certificat médical demandé à l'inscription mais, il leur sera remis un questionnaire à visée médicale. Si l'une des réponses est positive, le mineur doit consulter son médecin pour que ce dernier approuve ou non la pratique du tir à l'arc....

A noter que le Pass Sanitaire (double vaccination ou test PCR – moins de 72h ou certificat de rétablissement de la covid 19) est OBLIGATOIRE pour l'entrée dans le gymnase. Ainsi une vérification avec l'application VérifCovic est obligatoire pour les adultes et les enfants et ce jusqu'au 15 novembre.

La FFTA va envoyer au club une procédure à suivre pour se conformer aux directives de l'état.

Nous devons donc impérativement nous organiser pour établir un roulement pour mettre en place un contrôle des archers entrant au gymnase Marie Marvingt notamment le vendredi.

### **- Planning gymnase et planning ouverture du gymnase:**

Le planning du gymnase reste inchangé par rapport à l'année précédente.

Les créneaux horaires sont les suivants : mardi : 18h /21 h – jeudi : 19h/22 h – vendredi : 18h/ 20 h et samedi : 14h/18 h

Le planning d'ouverture du gymnase n'a pu être établi compte tenu des nombreuses absences.

***Si nous ne pouvons assurer cette ouverture dans de bonnes conditions, certains créneaux pourraient être réduits voire supprimés.***

### **- Date de révision du matériel (arc, flèches....) :**

Mardi 7 septembre à 18 h

### **- Date de préentrée :**

Vendredi 10 septembre 2021

Cependant, le gymnase ouvrant le 2 septembre, les licenciés – tireurs confirmés - peuvent pratiquer à compter du 7 septembre.

### **- Dates de rentrée :**

17 septembre 2021. Initiation d'essai gratuite les 17 et 24 septembre.

### **- Organisation et fonctionnement des séances d'initiation et de perfectionnement du vendredi soir :**

Comme à l'ordinaire il y aura un groupe initiation (12 personnes max) et un groupe perfectionnement (16 personnes max)

Au vue des contraintes sanitaires drastiques de l'année passée, certains tireurs «perfectionnés» n'auront pratiqué le tir à l'arc qu'un mois ou deux (+/- 12 personnes nouvellement inscrites l'année passée) aussi il faudra rapidement faire des groupes en fonction du niveau !

Les jeunes archers confirmés (tels Thomas, Nathan, Eva, Hugo..) devraient quant à eux basculer sur la séance du samedi. En fonction du nombre de nouveaux licenciés Il faudra leur suggérer de venir le s'entraîner les samedis.

Certains entraîneurs seront absents en septembre/octobre. Il va falloir pallier ces absences au mieux tant pour l'ouverture du gymnase que pour l'organisation des cours. Un appel sera à nouveau fait auprès des entraîneurs, assistants entraîneurs et bénévoles.

Afin d'informer sur notre pratique sportive, il faudra faire passer un article dans La Montagne.

## **2. Programme régional de formations 2021/2022**

Une formation continue aura lieu à Aurillac le 6 novembre en priorité pour les entraîneurs 1 et 2 du département. Inscription sur internet. Tarif 30 € pris en charge par le club? A priori Oui.

## **3. calendrier « salle »**

14/11 : Stade Aurillacois

9 et 10/10 : Champagnac

28/11 : Saint Flour

9/1 : Stade Aurillacois

23/1 : Asptt (Championnat Départemental)

## **4. Questions diverses**

### **\* Animation « VITAL SPORT » le 4 septembre 2021**

Patrice a récupéré les chevalets hier et les portera à Décathlon vendredi 3 septembre après midi (le site est sécurisé). 2 (ou 3 chevalets) seront mis en place en fonction de la largeur de notre emplacement.

Pour le transport du petit matériel (arcs, flèches....) Roger ou Christian s'en chargeront Il faudra prévoir le filet de sécurité, flyers, infos sur le tir à l'arc et notre club.....

Les présences :

De 9h30 à 12h : Elise-Nicolas ?- Roger – Patrice - Christian

De 14 à 16h30 : Denis – Jessica – Jacques - Nadine

De 16h à 19h : Pierre – Christine - Jacques ?- Nadine

### **\* Animation « Forum des associations » le 11 septembre 2021 de 14 h à 18 h**

Comme chaque année, une table et 2 chaises sont nécessaires...on verra qui pourra être présent à cette manifestation.

Pour pimenter ce forum, 1 ou 2 entraîneurs pourraient être présents dans le même créneau horaire au gymnase Marie Marvingt pour proposer une initiation concrète à ceux et celles qui souhaitent faire un essai...

\* Animation « Pas d'âge pour le sport » avec la Mutualité Française le 15 octobre 2021

Cette animation nécessite 3 ou 4 entraîneurs de 14 à 15 H à Baradel

En cas de mauvais temps il pourrait être proposé de 17 à 18h au gymnase !

Cette animation d'une heure est facturée 150 € au club !

\* Commission sécurité du gymnase Marie Marvingt:

La commission de sécurité a relevé quelques anomalies et a demandé la suppression du chauffage d'appoint et de branchements électriques « pirates ». Le nécessaire sera fait le 7 septembre

Une demande de rajout de prises peut être formulée auprès du service des sports.

\* Dossier extension extérieure du gymnase Marie Marvingt :

Dossier à l'étude suite à la demande déposée par Pierre. Jacques et Pierre ont rencontré le directeur des sports et le conseiller municipal chargé des sports. De fait la Mairie n'est pas défavorable mais va faire chiffrer les travaux nécessaires. La mairie souhaiterait avoir le soutien financier de la FFTA .

Se pose également l'aspect sécuritaire du site qui est avant tout un lieu de promenade et de pratique sportive. Cet aspect va être étudié par Sophie VESSILIER.

\* La Retraite Sportive tiendra son AG le 14 septembre de 10 à 12h. Jacques sera présent à cette réunion.

\* Le certificat médical n'est nécessaire qu'au bout de J + 2 années. Pour info, la date d'expiration est notée sur les documents internet relatifs au dossier personnel.

\* La question est évoquée de mettre les statuts du club sur le site internet. Cette idée n'est pas retenue.

\* Pour info, nous étions 43 licenciés (dont 12 nouveaux) pour la saison 2020/2021...l'année précédente nous comptons 62 licenciés...quelle sera la tendance pour cette saison qui débute dans un climat où les contraintes sanitaires sont pesantes.

\* Ne pourrait-on pas prévoir à l'avance les tirs festifs (Noël...) Non cela semble difficile car le calendrier des compétitions n'est pas disponible assez tôt.

\* Raid Amazone : une personne souhaite un entraînement pour cet événement. Cela semble compliqué car seule une licence assure l'archer et son club.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 16h00.

Aurillac, le 28 Aout 2021.

Les coprésidents,



Jacques Mauré & Pierre Casagrande

La Secrétaire,



Nadine Autard